FRC 4'. 32148
3214.8
Case
FRC
13202

RÉFLEXIONS
DE M. TALMA,
ET PIECES JUSTIFICATIVES
Sur un fait qui concerne le THÉATRE *de la* NATION.

J'APPRENDS de tous côtés que des personnes mal instruites ont répandu dans le public des bruits capables de me nuire; on m'assure même que j'ai été calomnié auprès du magistrat vertueux et éclairé que les suffrages du peuple viennent d'élire pour la seconde fois. Mes camarades se plaignent amèrement de moi. J'en excepte pourtant quelques-uns dont l'amitié m'est chere, et fait ma consolation dans la foule des

dégoûts que j'éprouve. Je ne veux pas inculper mes camarades ; je veux seulement me justifier ; c'est le droit, c'est le devoir d'un homme calomnié. Il m'est important de conserver l'estime des honnêtes gens et les encouragemens dont le public a bien voulu m'honorer quelquefois. Voici, m'a-t-on dit, le principal reproche que me font ceux de mes camarades que d'injustes préventions ont aigris contre moi. Vers la fin du mois de juillet, les confédérés de Provence ont demandé la tragédie de *Charles IX*. Le district des Cordeliers avoit déjà fait la même demande. On m'accuse, dit-on, d'avoir formé une cabale pour demander cette tragédie. Les pièces justificatives que je me vois contraint de publier, répondront, j'espere, à ces reproches, et convaincront tous ceux qui se donneront la peine de les lire. C'est la seule manière dont je réfuterai les libelles où l'on m'a fait l'honneur de me déchirer.

LETTRE du sieur TALMA *à* M. MIRABEAU *l'aîné.*

MONSIEUR,

J'AI recours à vos bontés pour me justifier des imputations calomnieuses que mes ennemis s'empressent de répandre. A les entendre, ce n'est pas vous, au nom des fédérés de Provence, qui avez demandé *Charles IX*, c'est moi qui ai fait une cabale pour forcer mes camarades à donner cette pièce. Des journalistes vendus affirment au public tout ce que la malignité leur dicte. Si vous ne me permettez de lui dire la vérité, je resterai chargé d'une accusation dont on espère tirer parti. Je vous supplie donc, Monsieur, de me permettre de détromper le public que cent bouches ennemies s'empressent de prévenir contre moi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MONSIEUR, F. TALMA.

27 Juillet.

Réponse de M. Mirabeau l'aîné.

Oui certainement, Monsieur, vous pouvez dire que c'est moi qui ai demandé *Charles IX*, au nom des fédérés Provençaux, et même que j'ai vivement insisté; vous pouvez le dire, car c'est la vérité, et une vérité dont je m'honore. La sorte de répugnance que Messieurs les comédiens ont montrée à cet égard, au moins s'il falloit en croire les bruits, étoit si désobligeante pour le public, et même fondée sur de prétendus motiſs si étrangers à leur compétence naturelle; ils sont si peu appellés à décider si un ouvrage légalement représenté *est ou n'est pas incendiaire*; l'importance qu'ils donnoient, disoit-on, à la demande et au refus, étoit si extraordinaire et si impolitique, enfin ils m'avoient si précieusement dit à moi-même qu'ils ne vouloient qu'un vœu prononcé de la part du public, que j'ai dû répandre leur réponse. Le vœu a été prononcé

ét mal accueilli, à ce qu'on assure; le public a voulu être obéi; cela est assez simple là où il paye, et je ne vois pas de quoi l'on s'est étonné. Que maintenant on cherche à rendre vous ou d'autres responsables d'un événement si naturel; c'est un petit reste de rancune enfantine auquel, à votre tour, vous auriez tort, je crois, de donner de l'importance. Toujours est-il que voilà la vérité, que je signe très-volontiers, ainsi que l'assurance des sentimens avec lesquels, etc. ect.

MIRABEAU, l'aîné.

27 *Juillet* 1790.

LETTRE de M. BARTHELEMY, *commandant le détachement de la garde-nationale du district de Marseille.*

JE sais trop bien, monsieur, avec quel zele vous vous êtes prêté *à la demande de nos provençaux*, en contribuant à leur donner une

représentation de *Charles IX*, pour ne pas vous en faire mes remercimens particuliers. Je vous prie de les faire agréer aussi à ceux de vos camarades qui ont concouru comme vous à la satisfaction publique.

Cette pièce vraiment nationale, intéressante dans tous les tems, et plus encore au moment de la fédération, parce qu'elle combat les préjugés du siecle barbare qu'elle nous rappelle, n'auroit pas dû éprouver autant de difficultés à être jouée ; elle auroit dû l'être dès que le vœu du public a été connu.

Je ne vous dirai rien de la mâle éloquence de votre diction, du touchant intérêt que vous inspirez. Messieurs nos frères de Paris vous ont déjà témoigné combien vos talents sont précieux à la Scene. Continuez, monsieur, une si belle cariere ; les provençaux prendront part à vos succès. Agréez tous leurs sentiments, dont je suis flatté d'être l'organe, ainsi que les témoignages d'estime et de confraternité que je

porte à des talents aussi brillants que les vôtres.

J'ai l'honneur d'être, etc,

BARTHELMY, *commandant le détachement de la garde-nationale du district de Marseille.*

La derniere partie de cette lettre n'a pu être dictée que par un excès d'indulgence, et je sens plus que personne combien je suis loin de mériter ces éloges exagérés.

A Paris, chez Bossange et Compagnie, rue des Noyers, N°. 33.